

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conseils aux débutants

Juillet 1984

1984 est une année bien tardive. En plaine, nous venons de récolter le premier colza, ce qui nous permettra de préparer à temps le candi nécessaire à nos élevages. Mais en altitude la neige nous a encore surpris lundi dernier, recouvrant l'herbe à peine sortie. Heureusement le temps s'est adouci et, à la montagne, la dent-de-lion est maintenant en pleine fleur. Ainsi, avec un peu de décalage, chacun finira par y trouver son compte.

Certains ont, semble-t-il, eu beaucoup d'essaims. Aiment-ils vraiment les acrobaties sur les échelles, ou auraient-ils siroté ou oublié d'élargir à temps ? Qu'ils ne se découragent pas ; même si les abeilles ne sont pas responsables de tout, l'année prochaine leur donnera l'occasion de faire de nouvelles expériences, et peut-être de trouver la conduite du rucher idéale. Par ailleurs, qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls à avoir quelques déboires.

En ce mois de juillet, vous devez avoir moins à faire, car tout est maintenant en place, mais vous ne devez pas pour autant négliger la surveillance de votre rucher. Il peut arriver que la forêt tarde à se montrer géné-

reuse, et si vous avez eu la chance de prélever une première récolte, vos colonies pourraient venir à manquer de réserve et voir leur effectif diminuer. En plaine surtout, là où les cultures ne laissent que très peu de place aux prairies naturelles, il peut arriver qu'il faille procéder à un nourrissement de sauvetage pour maintenir la ponte et assurer à la ruche une force suffisante pour profiter d'une éventuelle récolte de forêt. Au trou de vol, la disette se manifeste notamment par des larves rongées sorties sur la planche de vol ou l'expulsion des bourdons avant la fin de la saison.

Pour éviter ces interventions non souhaitables, il faut éviter de prélever le miel qui se trouve dans le corps de la ruche à la première récolte. Ainsi, non seulement vous laissez à votre colonie les réserves nécessaires pour attendre la deuxième récolte, quelle que soit l'évolution du temps, mais encore vous évitez de passer à l'extracteur des cadres contenant du couvain.

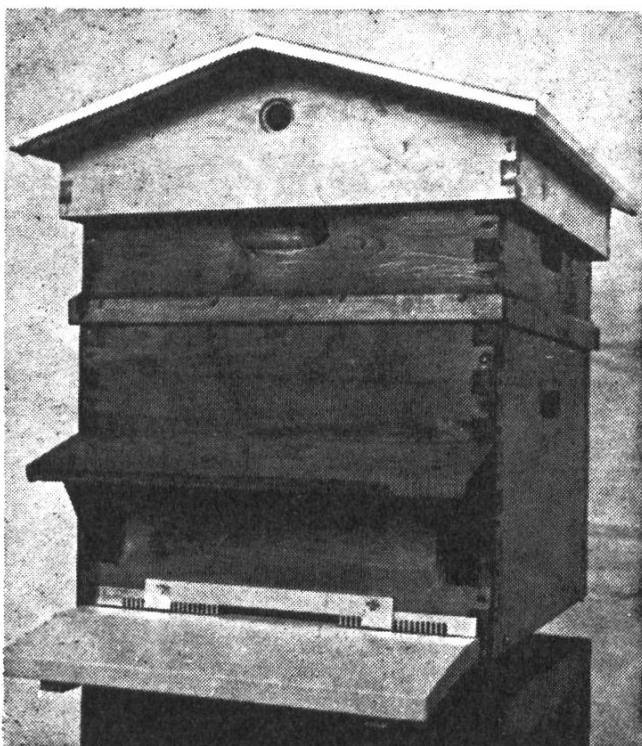
Il conviendra également de suivre l'évolution de vos essaims et de les agrandir en leur mettant des feuilles gaufrées. Pour garantir que les cires soient bâties, un apport de sirop est

nécessaire, mais attention au pillage. Il est préférable d'intervenir le soir, lorsque l'activité est interrompue, et en veillant à ne pas verser de sirop à côté des nourrisseurs. Si, en dépit de vos précautions, vous deviez constater du pillage, il convient de rétrécir, aussi vite que possible,

les entrées de manière à permettre aux abeilles attaquées de repousser les intruses. Si vous ne pouvez pas intervenir à temps, il est fort probable que votre colonie soit anéantie.

A. Rosselet

Tout le matériel courant pour l'apiculture, soit: RUCHES, extracteurs neufs et d'occasion de Fr. 300.— à Fr. 1250.—, maturateurs et matériel, se trouve en vente chez



André Thonney

1462 YVONAND

Cire gaufrée Meier et Rithner.

Prière de téléphoner
le matin jusqu'à 7 h. 30
ou le soir dès 20 h.
au (024) 31 12 88
pour passer commande

LA RUCHE ÉCONOMIQUE